



AVIS AU PUBLIC

Élections européennes du 9 juin 2024

Il est porté à la connaissance du public que les listes électorales pour les élections européennes du 9 juin 2024 sont définitivement arrêtées et sont déposées à l'inspection du public au secrétariat de l'administration communale de Garnich.

Les réclamations éventuelles du chef d'inscription, de radiation ou d'omission indues doivent être portées devant la Cour administrative, conformément aux dispositions des articles 21 et suivants de la loi électorale en vigueur.

Garnich, le 26 avril 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins

La bourgmestre,
Sonia FISCHER-FANTINI

La secrétaire communale,
Mireille SCHMIT